AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

224C2733
FR0000054215-DIV32

18 décembre 2024

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

UNIBEL

(Euronext Paris)

Le 16 décembre 2024, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que le concert composé des familles Fiévet, Sauvin et Dufort envisage de déposer sur les titres de la société UNIBEL[1].

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres UNIBEL sont applicables.

[1] Cf. notamment communiqué diffusé par la société UNIBEL le 16 décembre 2024.